



Restructuration a l etranger avant la fin du contrat

Par **lisa**, le **28/05/2012** à **16:19**

Bonjour,rn Nous sommes en expatriation en arabie saoudite , mon mari contacte le DRH de son employeur a Paris qui lui apprend fin avril que son poste est supprime car il y a restructuration et que nous devons rentrer en france , le directeur de mon mari a riadh ne l a pas prevenu et notre contrat qui devait se terminer en octovre 2013 est ecourte , j ai deux enfants une fille en terminale , un fils au lycee qui doit rentrer en premiere , mon mari doit avoir un poste a Marseille , nous n avons pas de logement , ni de lycee pour notre fils nous sommes fin mai , mon mari doit regagner son emploteur ubifrance , est ce qu on peut faire comme cela un changement de poste en l etranger et la france ,avant la fin du contrat sans prendre la moindre precaution , l employeur nous dit qu on aura un appart hotel2 mois comment peut on inscrire notre fils sans une adresse fixe dans un lycee , on ne sait meme pas quel appart hotel ils vont choisir , nos enfants sont avec nous a l etranger , et ma fille rentre elle a paris faire une ecole de commerce , est ce normal , pouvez nous vous aider et donner des conseils merci d avance